

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

25 avril 2023

DATE D'AFFICHAGE

25 avril 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 15

présents : 11

votants : 15

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 2 MAI A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. BARRIER, Mme DEMAYA, M. BELFORT, M. COLIN, Mme DESBOIS, M. FIMIEZ, Mme GUYON, Mme JODEAU-BELOTTI, M. JOUSSE

Absents excusés : M.OLLIVIER donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU,
M. LECERF donne procuration à M. BARRIER,
M. DEGOULET donne procuration à Mme Martine COUET,
Mme EL KRIMI donne procuration à Mme Sandrine DEMAYA

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : Mme Lydia DESBOIS

1. Aide Banque Alimentaire de La Sarthe

Délibération DE02-02052023

La Banque Alimentaire fait part de ses difficultés financières. Madame COUET lit le mail reçu à la mairie le vendredi 14 avril.

De nombreux facteurs ont engendrés une baisse significative des dons.

Martine COUET propose une aide de 300,00 euros comme pour les Restos du cœur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide l'attribution d'une aide de 300,00 euros à la Banque Alimentaire.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 9 mai 2023

Le Maire
Martine COUET

La secrétaire de séance
Lydia DESBOIS

